

Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'Études francoprovençales "R. Willien"  
**L'enseignement des langues minoritaires**

Saint-Nicolas, 17 décembre 2011

Christiane Dunoyer

### CONSIDÉRATIONS

La conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'Etudes franco-provençales "René Willien" de Saint-Nicolas, ayant eu lieu le samedi 17 décembre, portait sur l'enseignement des langues minoritaires.

Organisé en collaboration avec l'Assessorat régional de l'éducation et de la culture, ce colloque se proposait d'enrichir le débat sur les stratégies les plus efficaces dans la transmission des langues minoritaires et d'alimenter d'une manière plus générale la réflexion sur l'avenir de notre civilisation francoprovençale.

Les intervenants, porteurs d'expériences diverses mises en place dans plusieurs régions d'Europe, même au-delà de l'espace francoprovençal ou alpin, étaient des enseignants représentant tous les ordres scolaires et des experts en pédagogie des langues.



Saint-Nicolas, 17 décembre 2011. Conférence annuelle

(photo D. Pallu)

Les axes de réflexion visaient à créer un débat autour des pédagogies basées sur l'immersion linguistique totale et les pédagogies axées sur le multilinguisme, en tenant compte d'une grande variété de paysages linguistiques, parfois éloignés sur le plan sociologique et géographique, allant des langues nationales officielles aux langues non reconnues, à celles présentant un statut de langue minoritaire dans un État et un statut de langue officielle dans un autre État, des langues pratiquées aux langues oubliées, partagées entre écoles publiques et écoles privées, faisant l'objet de choix pédagogiques différents sur la base d'études universitaires et d'expériences associatives, selon qu'il s'agisse d'une langue minoritaire maternelle ou d'une langue ethnique non maternelle.

Toutefois, nous avons pu identifier trois points forts sur lesquels il nous paraît exister une très haute concordance : il s'agit d'éléments fondamentaux pour la réussite de la transmission d'un patrimoine linguistique et culturel minoritaire, voire minorisé.

- Miser sur des enseignants de langue maternelle.
- Viser à la formation académique de ces derniers.
- Organiser l'enseignement autour de l'immersion linguistique en langue minoritaire.

La question cruciale de la formation des formateurs ne pourrait être négligée : si le critère de la langue maternelle est fondamental, on ne pourrait faire l'impasse sur une formation académique structurée (afin de systématiser les connaissances et d'entamer une réflexion conséquente sur son parler instinctif, affecté par son statut de langue orale et par de nombreuses contaminations). La question se pose aussi d'une éventuelle normalisation.

Il est d'autre part capital de créer un modèle scolaire organique, global, sur large échelle et stable pour toute la durée de la scolarisation. Un enseignement basé sur l'immersion linguistique en langue minoritaire pourrait compenser les tendances d'une société monolingue (ou d'une société s'alignant sur un monolingue dominant), toujours que l'objectif de l'école soit la création d'une société plurilingue où la langue minoritaire trouve sa place.

En effet, de nombreuses interventions ont placé l'accent sur la différence qui sépare une école plurilingue d'une société plurilingue : une école plurilingue ne donnant pas forcément une société plurilingue. Toute une réflexion, tenant plus à la politique linguistique qu'à la pédagogie, devrait être posée en amont, sur le statut de la langue enseignée et sur l'envergure du projet d'enseignement préconisé.

Il n'y a pas d'arguments pédagogiques contre l'immersion linguistique : il n'y a que des obstacles d'ordre juridique, selon la législation en vigueur, ou des choix d'ordre idéologique.

D'autres considérations d'ordre socioculturel s'imposent aussi, car le succès de l'immersion linguistique est en relation avec le prestige de la langue en ques-

tion : si celle-ci jouit d'un certain prestige au niveau des représentations humaines, les résultats peuvent être fabuleux.

D'autre part, un modèle d'enseignement basé sur l'immersion linguistique, ne devrait pas exclure le plurilinguisme. Car tout dualisme peut être néfaste à l'intérieur d'une société, à savoir l'opposition stérile entre langue majoritaire et langue minoritaire, tandis que la stratégie plurilingue désenclave la langue minoritaire.

Enfin, nous avons retenu encore une réflexion sur le rôle de l'école : elle ne devrait pas que donner des compétences, mais créer aussi les multiplicateurs, à savoir les locuteurs qui feront bouger par la suite les dynamiques sociales et économiques. D'où l'importance toute particulière de l'introduction de la langue minoritaire auprès des lycéens : compte tenu de leur proximité avec l'âge adulte, ils pourront jouer assez rapidement le rôle des multiplicateurs, tout en étant des locuteurs sensibilisés qui pourraient se destiner à des études universitaires en langue minoritaire.

En conclusion, et en attendant la publication des actes qui nous livreront toutes les réflexions des intervenants, j'estime que la journée qui était conçue comme le dernier volet d'un débat promu par le Centre sur l'enseignement du francoprovençal, avec la participation des maîtres de l'*École populaire de patois*, a eu le mérite d'approfondir ultérieurement la question, de manière constructive, sans conflit et loin de tout esprit partisan, en plaçant l'analyse de la situation linguistique valdôtaine dans un contexte plus large et en relançant la réflexion sur les stratégies pédagogiques les plus efficaces.